

TRAVAIL | Un an après le lancement de ces contrats d'insertion, la mission locale dresse le bilan

Emplois d'avenir : des résultats au-delà des espérances

Près d'un an après son démarrage, le dispositif "emploi d'avenir", véritable fer de lance de la politique sociale du président Hollande, semble fonctionner parfaitement sur le territoire.

C'est du moins ce dont témoignent les chiffres dévoilés récemment par la mission locale "Drôme des collines-Royans-Vercors".

« Nous avons très largement rempli nos objectifs » assure le directeur de la mission locale, Pierre Brillaud, précisant que 244 de ces contrats d'aide à l'insertion avaient été signés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013, alors que la barre avait été fixée à 196.

Pour le directeur, « le partenariat entre la mission locale, le pôle emploi, le conseil général, et les entreprises a globalement bien fonctionné », soulignant au passage « l'implication positive des employeurs ».

Une centaine de contrats à pourvoir en 2014

Pour preuve, le secteur privé s'est particulièrement investi dans ce programme, signant 62 contrats. Mais les plus gros pourvoyeurs d'emplois restent indéniablement les collectivités territoriales. Et pour cause, ces dernières appliquent volontairement à la lettre la politique dictée par le gouvernement. Ainsi, 51 % de ces contrats ont été paraphés dans le public, dont 27 % au seul conseil général ! 34 % des emplois d'avenir ont été signés avec des associations, et 15 % dans les hôpitaux, offices HLM, etc.

Comme l'on pouvait donc s'en douter, le secteur "non-marchand" s'est donc vu attribuer la plus grosse part du "gâteau" (74,5 %) : la mesure n'intéresse-t-elle pas les entreprises privées, ou bien les collectivités épongent-elles



Le partenariat efficace entre Pôle emploi, la mission locale et le conseil général, a permis d'aller au-delà des objectifs fixés.

les objectifs fixés par le ministre du Travail ? Ou alors, la mesure est-elle réellement adaptée aux besoins du secteur privé ?
Toujours est-il qu'en près

d'un an, 244 personnes ont décroché un travail à plein-temps, une formation ou les deux grâce à ce dispositif, et que les propositions semblent convenir aux demandeurs

d'emplois qui ont joué le jeu jusqu'au bout. En témoigne le faible pourcentage (2 %) de ruptures de contrats.
Inutile alors de préciser que le dispositif sera reconduit

cette année, avec une centaine d'autres emplois à pourvoir sur les secteurs de la Drôme des collines, du Royans, et du Vercors.

Charles GUYRAUD

À la ferme de Cocagne, Cenan Ozel est dans son élément

Cenan Ozel a le sourire. Aiguillée par la mission locale, cette jeune Péa-géoise âgée de 19 ans vient de signer, le 10 février dernier, un contrat emploi d'avenir avec la ferme de Cocagne.

Cela tombait à point nommé, puisque la jeune fille avait laissé ses études en suspend : « J'ai d'abord commencé un CAP boulangerie, mais mes problèmes de dos récurrents m'ont obligés à démissionner. » Après deux années passées en Turquie, Cenan est rentrée en France sans diplôme, ni formation. C'est alors que Frédéric Tressol,

directeur de la ferme de Cocagne, lui a proposé de l'embaucher via ce dispositif. « Je participais déjà à leur activité en apportant mon aide aux jardins partagés » explique Cenan, qui a sauté sur l'opportunité : « Grâce à ce contrat d'un an renouvelable deux fois, je vais également pouvoir passer mon Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Sans parler du fait que je travaille dans un environnement que j'apprécie beaucoup » !

Pour Cenan, motivation en poche, cela ne fait aucun doute : « J'ai un bel avenir ».



Cenan Ozel, 19 ans, a signé son contrat "emploi d'avenir" le 10 février dernier, et travaille désormais à la ferme de Cocagne.